



**Service Public
Fédéral
FINANCES**

TARIF-AVIS 202

14.10.2010

**Administration générale des
DOUANES et ACCISES**

MESURES ANTIDUMPING

Selon l'avis 2010/C 271/08, paru dans le Journal officiel UE n° C 271 du 7 octobre 2010, le droit antidumping définitif sur l'acide trichloro-isocyanurique et préparations, également appelée « symclosène » selon sa dénomination commune internationale (INN) (codes marchandises 2933 6980 71 et 3808 9420 20, originaire des Etats-Unis d'Amérique, expire le 8 octobre 2010.

Pour l'Administrateur général Douanes et Accises a.i.:
L'Auditeur général des finances f.f.,

B. LEROY